

Image not found or type unknown



Changer le nom de famille de son enfant

Par **Nadesja**, le **09/08/2009** à **00:16**

Bonjour,

Suite au passé judiciaire très chargé de mon ex conjoint et suite aux menaces de mort qu'il a énoncé à l'encontre de notre fille (avec séquestration); je souhaite que notre fille porte désormais mon nom de famille différend de celui de son père étant donné que nous n'étions pas mariés. Quelles sont les procédures à suivre. Merci d'avance